

Bois de Motaillas

Distance

↔ 4.5
km

Durée

🕒 1h30

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +230 m

Balisage



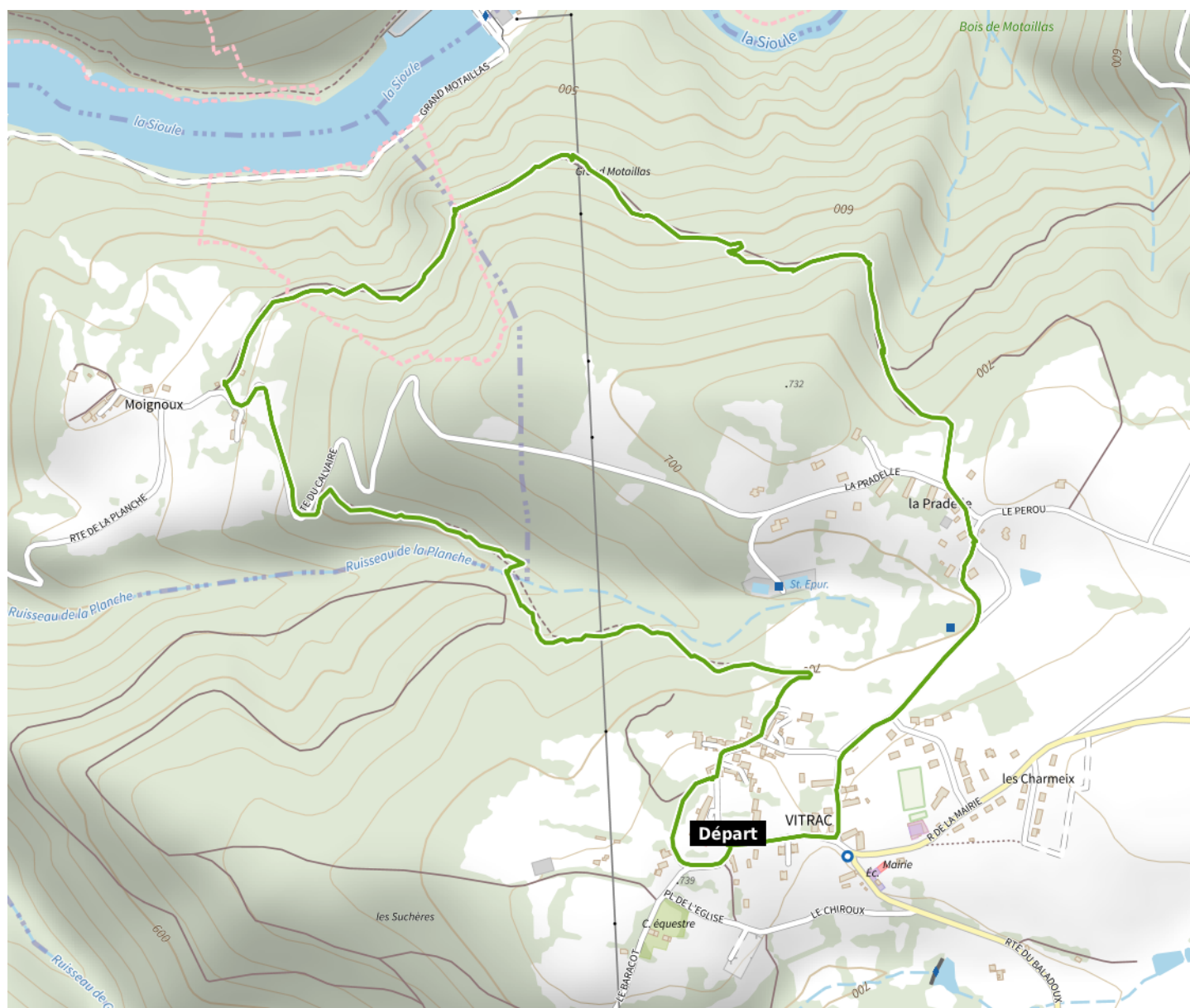
Bleu

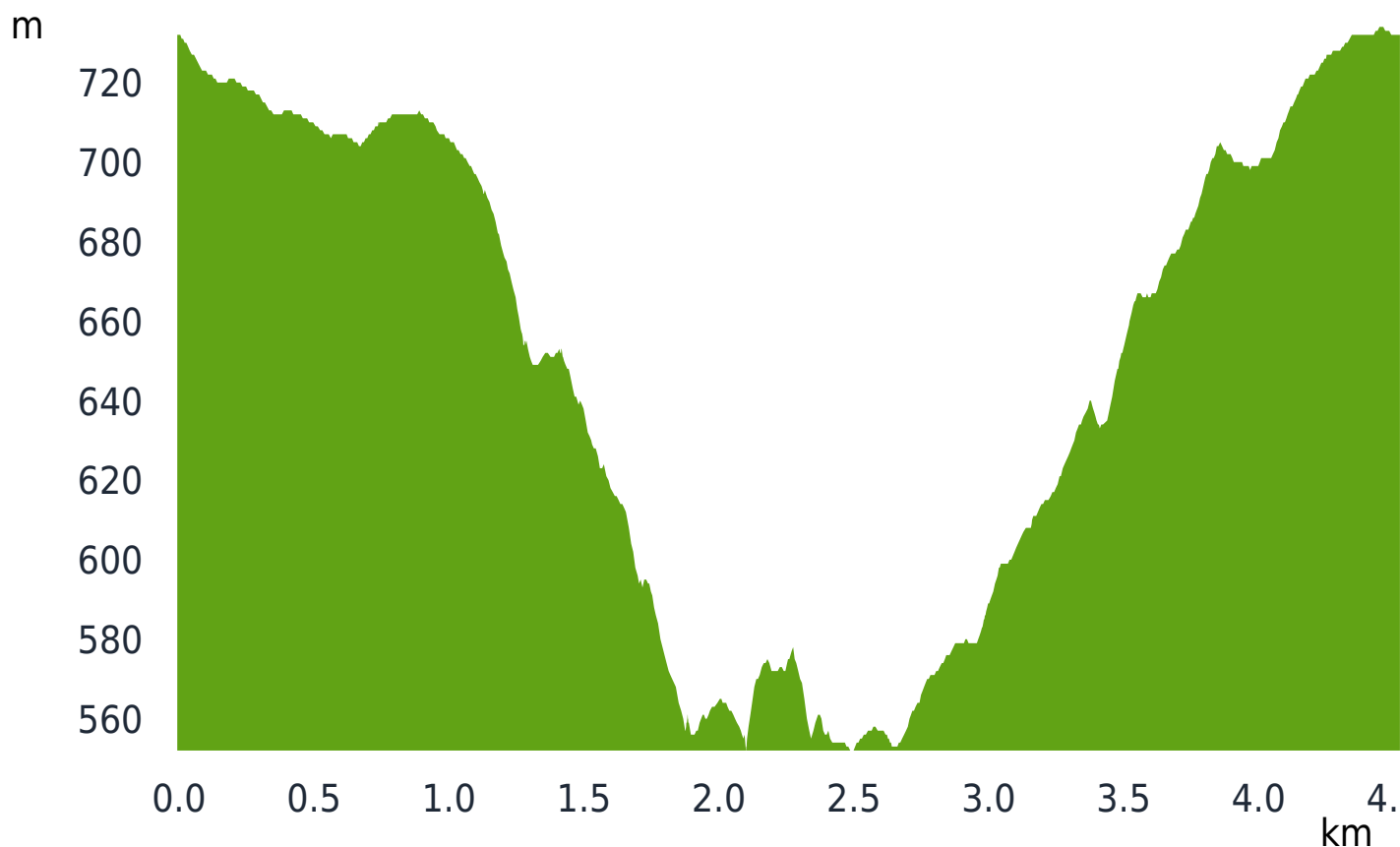


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Vitrac

Adresse de départ

À proximité de l'église de Vitrac
63410 Vitrac

Accès au point de départ

De Manzat (30 km au nord-ouest de Clermont-Ferrand), suivre la D227 puis la D19 en direction de Saint Georges-de-Mons. Tourner à droite sur la D414 et rejoindre Vitrac. Parking après l'église.

Le panneau de départ est situé en contrebas de l'abside de l'église.

Description du parcours

Une petite boucle dans des paysages typiques des Combrailles. l'itinéraire serpente en sous bois jusqu'à l'aplomb de la retenue du barrage et offre à Grand Motaillas une belle vue sur les gorges de la Sioule.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, descendre la rue du Bourg et la suivre en tournant à gauche. Au carrefour en T, prendre à droite la route vers la Pradelle.

À l'entrée du hameau, bifurquer à gauche, puis monter jusqu'à un carrefour (vue sur le village de Vitrac). Tourner à gauche puis rapidement à droite (panneau d'information sur le méandre de Queuille) et descendre un large chemin dans la forêt. Ignorer un chemin à droite et parvenir à un gros bloc rocheux sur la droite (de son sommet - ascension délicate - vue sur la vallée de la Sioule). Poursuivre la descente sur le chemin principal, en ignorant les chemins latéraux jusqu'au passage sous une ligne électrique haute tension.

Étape 2 : À la fourche, monter à gauche un chemin en surplomb de la Sioule. À la première maison abandonnée, monter à gauche pour rejoindre une route. Aller à gauche. Dans le troisième virage en épingle, à la croix, franchir à droite une première clôture puis plus loin une deuxième. Traverser un ruisseau et monter en lacets vers Vitrac. Juste après avoir traversé le premier groupe de maisons de Vitrac, prendre à droite un chemin conduisant au parking.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.